

La RDC en voie de modernisation de son système d'information environnementale

Suite à l'urgence qui s'impose pour le système environnemental de la RDC à disposer des informations fiables, centralisées et partagées à différents niveaux et structures environnementales en vue de préserver l'écosystème du pays et faire face aux défis de l'heure, le Centre d'Information sur l'Environnement (CENIE) a organisé hier lundi 14 août 2017 dans la salle de conférences de l'ITIE dans la commune de la Gombe, un atelier d'évaluation des besoins nationaux du Projet de Renforcement des capacités en matière de partage des données environnementales et de production des rapports à l'aide d'un système

de production de rapports à l'aide d'un système d'information environnementale partagée (SEIS).

Ces assises ouvertes par le ministre national de l'Environnement et Développement Durable, Amy Ambatobe, ont réuni environ 70 participants provenant des structures nationales œuvrant activement dans le domaine de la gestion de l'information et des connaissances environnementales. Il s'agit entre autres, du ministère de l'Environnement, l'agence nationale en charge de l'Environnement, l'Institut national en charge des statistiques, les structures impliquées dans le réseau national EIN et les autres réseaux liés à l'environnement, les secrétariats des conventions du domaine de l'environnement (CBD, CCD, CCCC, etc.); toutes les agences produisant ou contribuant à la production de rapports sur l'état de l'environnement et ses tendances évolutives

structures intervenant dans les évaluations environnementales intégrées et la production de rapports sur la dimension environnementale et le progrès vers l'atteinte des ODD; l'agence nationale en charge des TIC et particulièrement des applications Web; les services en charge des finances, du budget et de la planification du développement; etc.

Avec cet atelier qui est la première phase de ce projet SEIS du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), les participants, sous la facilitation des experts ont évalué les besoins, opportunités et défis liés à cette problématique de partage de données et d'information environnementale dans le territoire national. Après avoir reçu des connaissances de base suffisantes, les participants ont décidé de l'adoption de l'outil IRIS du PNUE pour le partage des données et de l'information environnementale.

Le ministre Amy Ambatobe qui a évoqué la carence d'information et des données fiables dans le domaine de l'environnement, a rappelé que la préparation de rapport et des évaluations reposent sur la disponibilité des données et d'informations fiables et crédibles, régulièrement mises à jour et constituant une base solide de connaissances. Cependant, a-t-il relevé, le développement et l'usage de nombreuses bases de données et de plateformes de connaissances, insuffisamment connectées ou difficiles d'accès (par ex. parce qu'elles sont logées dans différents départements ministériels ou agences étatiques, non partagées ni connectées à une quelconque centrale de données) très souvent marquées par l'inexistence des données par manque de leur collecte, sont devenus un obstacle à l'accessibilité immédiate de l'information

environnementale à des fins de production de rapports et d'évaluations, aussi bien à l'échelle nationale que régionale et globale. Pour Amy Ambatobe, ce projet tombe à point nommé du fait qu'il va permettre à la RDC, particulièrement au ministère de l'Environnement, de recueillir les données à partir de la base, de les connecter et les rendre accessibles (notamment en ligne) à tous les niveaux du pays et au niveau régional. Ce, à travers notamment la production des rapports y afférents.

Teddy Nlandayi,

directeur du Centre d'Information sur l'Environnement a indiqué que la mise en œuvre du projet sera suivie par d'autres étapes notamment l'évaluation de la mise en œuvre des différents accords et conventions internationaux signés par la RDC avant d'aboutir à la phase de la production des rapports.